

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA METROPOLE DE LYON

« Eau du Grand Lyon – la Régie »

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Reçu le 15 NOV. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DES AFFAIRES JURIDIQUES  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Séance du 24 octobre 2022

|            |   |
|------------|---|
| N° 2022-16 | Commande publique – Approbation et autorisation de signature d'avenants procédant au transfert de trois marchés conclus par la Métropole de Lyon au bénéfice d'Eau du Grand Lyon – la Régie |
|------------|---|

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre à 14h00, les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de la Métropole à Lyon, sous la présidence de Madame GROSERRIN Anne, Présidente.

| NOM   | Prénom       | Présent(e) | Excusé(e) | Absent(e) | DONNE POUVOIR A  |
|---|--------------|------------|-----------|-----------|------------------|
| <i>Collège des représentants issus du Conseil de la Métropole :</i> |              |            |           |           |                  |
| ARTIGNY   | Bertrand     | X          |           |           |                  |
| BADOUARD  | Benjamin     | X          |           |           |                  |
| BOFFET  | Laurence     | X          |           |           |                  |
| CHAMBON   | Pierre       |            | X         |           | Florestan GROULT |
| COIN  | Gisèle       |            | X         |           | Emilie PROST     |
| CROIZIER  | Laurence     | X          |           |           |                  |
| GROSPERRIN  | Anne         | X          |           |           |                  |
| GROULT  | Florestan    | X          |           |           |                  |
| MARION  | Richard      |            | X         |           | Anne GROSERRIN   |
| MILLET  | Pierre-Alain | X          |           |           |                  |
| NOVAK   | Floyd        | X          |           |           |                  |
| PROST   | Emilie       | X          |           |           |                  |
| REVEYRAND   | Anne         | X          |           |           |                  |
| SIBEUD  | Nicole       | X          |           |           |                  |

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

Date de convocation du Conseil : 18 octobre 2022

Secrétaire élue : Anne REVEYRAND

## **1. Conclusion des marchés par la Métropole de Lyon**

La Métropole de Lyon a conclu les trois marchés suivants en qualité d'opérateur de réseau d'eau potable :

### **Marché n° 2019-223 de travaux de génie civil, d'étanchéité et de maintenance sur les ouvrages d'eau potable (titulaire : groupement NOUVERTRA / CARRION TP)**

L'objet du marché concerne la réparation de toutes les cuves et réservoirs, et autres ouvrages de génie civil destinés à contenir de l'eau et qui devraient donc être étanches, ainsi qu'à leurs supports, quels que soient leur contenu et leur usage, réalisés en maçonnerie, béton armé ou béton précontraint.

### **Marché n° 2020-174 de travaux d'électromécanique et d'automatismes à réaliser sur les réseaux, stations de pompage, ouvrages hydrauliques d'eau potable et sur certains ouvrages hydrauliques annexes (titulaire : groupement SPIE CITYNETWORKS / CARRION TP / AECI )**

Les prestations objet de ce marché concernent notamment :

- les travaux et réparations relatifs à des équipements électromécaniques spécifiques aux stations relais ou de pompes tels que pompes, vannes, instrumentation, canalisations ;
- les travaux sur des équipements électriques tels que postes haute tension, armoires électriques de puissance, de commande et de mesure, et automates (ex. remplacement de matériels, nettoyage cryogénique, thermographie), ainsi que les sujétions d'électricité liées à la mise en œuvre de nouveaux équipements électromécaniques ;
- les travaux neufs ou d'amélioration, relatifs à des équipements électromécaniques spécifiques aux réseaux, par la pose et la fourniture de vannes motorisées, stabilisateurs, débitmètres, la modification et/ou l'adaptation des canalisations, ainsi que les travaux de génie civil pour la création et/ou la modification de chambre.

### **Marché n° 2022-004 de maintenance et développement des systèmes ROSALYE et NAPELY (titulaire : GINGER BURGEAP)**

ROSALYE est un outil de gestion en temps réel du champ captant de Crépieux-Charmy, zone de production principale de l'eau potable de la Métropole de Lyon. Il permet également, par modélisation, de fournir à l'exploitant et au maître d'ouvrage du site des solutions de ripostes face à une potentielle pollution du Rhône.

NAPELY a été réalisé dans le cadre du SAGE de l'Est Lyonnais. Il s'agit d'un outil de modélisation de la nappe de l'Est Lyonnais qui est l'aquifère sur lequel sont positionnés sept des captages périphériques de la Métropole de Lyon dont celui de Saint-Priest quatre Chênes. Il comprend également le champ captant de Crépieux-Charmy et l'île de Miribel-Jonage (exutoire d'une partie de la nappe de l'Est Lyonnais).

## **2. Transfert à la régie**

Eau du Grand Lyon – la Régie entrera en activité le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et se verra affecter, dans le cadre de sa dotation initiale, les ouvrages et équipements du réseau d'eau potable. A ce titre, la Régie en assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux réalisés sur ces derniers. Elle développera et maintiendra les outils informatiques nécessaires à leur bon fonctionnement.

La conduite des prestations faisant l'objet de ces trois marchés relèvera donc à compter de cette date de la compétence et de la responsabilité de la Régie.

Dès lors, il convient de procéder à leur transfert par voie d'avenant.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu La délibération n° 2021-0842 du 13 décembre 2021 du Conseil de la Métropole de Lyon, portant création de la Régie « Eau du Grand Lyon - la Régie », approuvant ses statuts et désignant son conseil d'administration et son directeur,
- Vu Le Code de la commande publique, notamment ses articles L2422-12 et L2422-13,

## DELIBERE

**ARTICLE 1.** Approuve les avenants de transfert au bénéfice de la Régie des trois marchés suivants :

1. Marché n° 2019-223 de travaux de génie civil, d'étanchéité et de maintenance sur les ouvrages d'eau potable (titulaire : groupement NOUVETRA / CARRION TP)
2. Marché n° 2020-174 de travaux d'électromécanique et d'automatismes à réaliser sur les réseaux, stations de pompage, ouvrages hydrauliques d'eau potable et sur certains ouvrages hydrauliques annexes (titulaire : groupement SPIE CITYNETWORKS / CARRION TP / AECI )
3. Marché n° 2022-004 de Maintenance et développement des systèmes ROSALYE et NAPELY (titulaire : GINGER BURGEAP)

**ARTICLE 2.** Autorise le Directeur d'Eau du Grand Lyon – la Régie à signer ladite convention et l'ensemble des actes afférents à son exécution ;

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Certifié exact et pour extrait conforme, conformément à l'article L2121-23 du Code général des collectivités territoriales,*

La présidente du Conseil d'Administration,



Anne GROSERRIN

La secrétaire de séance



Anne REVEYRAND

Acte rendu exécutoire après

- publication du :

**25 OCT. 2022**

- transmission au Représentant de l'Etat le :

**15 NOV. 2022**